

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Concession domaniale dans le cadre de la rénovation du site du Pavillon Chinois

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une concession domaniale à l'ASBL Palais Chinois, dans le cadre de la rénovation du site du Pavillon Chinois sis avenue Van Praet 44 à Bruxelles.

Le Conseil des ministres a approuvé la création d'une association sans but lucratif entre la Régie des bâtiments et le SPF Affaires étrangères afin de rendre possible la rénovation et la gestion du Pavillon Chinois à Laeken et autorisant la Régie des bâtiments à donner en concession le Pavillon Chinois à cette association.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)